

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 4/12

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Statistique déchets récoltés en 2011

Le Centre de tri a récolté en 2011 : 31 to de verre vert, 12 to de verre brun et 13 to de verre blanc, 18 to d'incinérables, 19 to de plastiques mélangés, 4 to de PET, 164 kg de housses plastiques, 298 kg de bouteilles de lait, 37 to de bois, 55 to de papier, 18 to de carton, 15 to de fer léger, 12 kg de cuivre, 596 kg d'aluminium ménager, 266 kg de boîtes alu, 338 kg d'aérosols, 1.5 to de fer blanc, 1.4 to de capsules café, 533 kg de sagex, 1.4 to de tétrabriques, 234 kg de vieux pain, 35 kg de CD/DVD, 16 kg de cassettes vidéos, 2.6 to d'habits, 5.5 to d'électroménagers, 25 to de matériaux inertes, 422 kg d'huiles et 96 kg de pneus. Ce qui représente par année environ 260 kg de déchets par habitant sans les ordures ménagères, ces dernières représentent quant à elles 99 to, soit environ 118 kg par habitant.

Stations Epuration (STEP)

Suite aux récents et trop nombreux problèmes rencontrés dans les STEP d'Eclagnens et de Goumoens-le-Jux, nous rappelons ici **qu'il est strictement interdit de jeter dans les toilettes** des cotons-tiges (Q-Tips), des serviettes hygiéniques et autres objets. **Ceux-ci doivent être mis à la poubelle.**

Troc-mobile au Centre de tri

Un nouveau service a été mis en place pour les habitants de la Commune ; il s'agit d'un Troc'mobile. Chacun peut y déposer des objets **propres et en bon état** tels que petits meubles, articles de sport, livres, CD, DVD, jouets, habits, articles de ménages, bibelots ou y trouver quelque chose. Tout renseignement peut être obtenu auprès MM. Jean-René Romanens ou Sébastien Perey.

Actuel local de l'épicerie « Au p'tit marché » - Local à louer

L'épicerie villageoise va déménager dans les locaux de l'ancienne poste (Maison de Commune) vraisemblablement début août. Dès lors, la Municipalité informe les intéressés que ce local situé à la route d'Eclagnens 6 est à louer à partir du mois de septembre 2012. Tout renseignement peut être obtenu auprès de la Municipalité.

Chiens tenus laisse en forêt **jusqu'au 15 juillet 2012**

La saison de mise bas des mammifères et d'éclosion des nichées d'oiseaux débute en forêt. Afin de ne pas perturber les petits et leurs parents, **le Canton de Vaud demande aux détenteurs de chiens de tenir leur(s) animal (aux) en laisse lors des promenades et ceci, jusqu'au 15 juillet 2012.**

D'autre part, nous profitons de l'occasion pour rappeler que dans les villages, les chiens doivent être impérativement tenus en laisse.

Poste de Boursier communal ou Boursière communale pour le 1^{er} août 2012

En raison de l'honorable démission de Mme Nathalie Bezençon Boursière communale pour le 31 juillet prochain, la Municipalité met au concours le poste précité. Un avis détaillé est affiché dans les armoires officielles et paraîtra également dans l'Echo du Gros-de-Vaud. Tout renseignement peut être obtenu auprès du Syndic.

La Municipalité